



PREAVIS MUNICIPAL No 03-2024

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 26 mars 2024

Objet : Autorisation de travaux - Réfection du chemin d'accès et approvisionnement en eau de l'alpage du Mont-Bally, demande de crédit

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. INTRODUCTION

L'alpage du Mont Bally a été acquis en 2007 par la Commune de Gimel. Cette propriété appartenait auparavant à la Commune de Lausanne. D'une surface de 35 ha, dont 17.7 ha de forêts et 17.3 ha de pâturages, ce domaine a l'avantage d'être situé à proximité du village.

Un plan de gestion intégré a été établi en 2010 dans le but de posséder un outil permettant d'anticiper les investissements et de valoriser ce patrimoine de manière dynamique et financièrement supportable pour la Commune.

2. PROJET

Au vu des investissements à réaliser, les aménagements nécessaires au Mont-Bally seront réalisés en deux étapes, basés sur leur degré de priorité.

Etape 1-2024 :

- Nouvelle citerne de 130 m³
- Assainissement et création de 3 places bassin
- Pose de 850 m de conduite enterrée
- Réfection du chemin d'accès (713 m)

L'étape 1 se concentre sur le chemin d'accès et l'approvisionnement en eau. Son coût a été devisé à CHF 265'000.00 sur la base de soumissions rentrées.

Etape 2 - Planning à définir :

- Réfection de la toiture
- Démolition ancienne fosse, reconstruction d'une nouvelle
- Aménagements intérieurs du chalet (cuisine, wc, douche)

La réalisation de la seconde étape n'a pas encore été planifiée de manière précise. Elle dépend notamment de l'utilisation qui sera faite du chalet.

3. REFECTION DE L'ACCES

Mise à part un tronçon goudronné de 70m de long, l'accès du chalet se fait par un chemin gravelé de 700m de long. Lorsque les vaches laitières sont au Mont Bally, l'amodiatrice doit emprunter ce chemin 4 fois par jour pour aller traire et livrer le lait.

Cet accès, très dégradé, doit être réfectionné entièrement. Lors des travaux, sa largeur sera stabilisée à 3.20 m. Des dévers, permettant une évacuation maximale des eaux de pluie, permettront d'augmenter la durée de vie du chemin. Sur certains tronçons en forte pente, des renvois d'eau seront également mis en place.

Les travaux comprendront la mise au gabarit, le fraisage et l'apport de nouveaux matériaux et la pose de 25 traverses alpines.

4. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Les ressources en eau sur l'alpage du Mont Bally sont insuffisantes. L'exploitante doit en effet charrier d'importantes quantités d'eau pour compléter les citernes du chalet, surtout ces dernières années.

- Construction d'une nouvelle citerne

Il est prévu de détruire la citerne C1 (voir plan annexé) et de la remplacer par un ouvrage de 130 m³. Elle sera construite en béton armé coulé sur place et entièrement enterrée. Elle sera approvisionnée en eau, grâce aux précipitations collectées sur les pans de la toiture. Elle permettra également de récupérer le trop-plein de la citerne C2 en dehors de la saison d'estivage. Ce volume d'eau conséquent est actuellement perdu. Le volume est dimensionné pour répondre à une autonomie en eau d'un mois avec les vaches laitières et de plus de deux mois avec le reste du troupeau.

- Aménagement des places bassins

Le remplacement du bassin B1 et la création de la place Bnx1 seront réalisées sur le même modèle. Une place de 6X5 m sera aménagée en grave concassée pour éviter tout boursier autour de l'abreuvoir. Les bassins seront en béton, d'une contenance de 700l et munis de flotteurs. L'alimentation des abreuvoirs sera réalisée par des conduites enterrées à l'aide d'une trancheuse à roche. La fouille de 15cm de large minimisée au maximum les impacts.



Figure 4 et Figure 5: Exemple de citerne en béton enterrée. La photo de droite montre l'ouvrage remblayé avant la couche de terre sur la dalle



Figure 3: Exemple de bassin en béton



5. COÛT DU PROJET

Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire [CHF]	Montant [CHF]
Terrassement citerne - Wyss Bau				
Installation de chantier	bloc	1	3 000.00	3 000.00
Terrassement citerne Wolf - 132 m ³	m ³	205	93.24	19 114.50
Suppression ancien bassin	bloc	1	2 520.00	2 520.00
Liaison des citernes, sciage béton	m ³	36	163.53	5 887.00
Réserve intégration paysagère	bloc	1	5 000.00	5 000.00
Sous-total HT				35 521.50
TVA 7,7%	%	7.7	35 521.50	2 735.15
Total TTC				38 256.65

Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire [CHF]	Montant [CHF]
Citerne - Wolf System				
Citerne diamètre 7,5 m, profondeur 3 m	m ³	132.5	372.73	49 386.93
Sous-total HT				49 386.93
TVA 7,7%	%	7.7	49 386.93	3 802.79
Total TTC				53 189.72

Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire [CHF]	Montant [CHF]
Génie civil pâturage - CBF Broyage				
Installation de chantier	bloc	1	1 000.00	1 000.00
Places bassin	bloc	2	1 605.00	3 210.00
Fourniture bassin	bloc	3	950.00	2 850.00
Appareillage bassin	bloc	2	1 330.00	2 660.00
Conduites	m	850	17.04	14 486.20
Socle pompe solaire	bloc	1	1 000.00	1 000.00
Appareillage nouvelle citerne 132 m ³	bloc	1	1 043.00	1 043.00
Régie	bloc	1	2 176.00	2 176.00
Conduite entre C2 et Ch1	m	70	17.04	1 192.80
Sous-total HT				29 618.00
Rabais	%	2	29 618.00	-592.36
Escompte	%	1	29 025.64	-290.26
TVA 7,7%	%	7.7	28 735.38	2 212.62
Total TTC				30 948.02



Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire [CHF]	Montant [CHF]
Accès - CBF Broyage				
Installation de chantier	bloc	1	1 500.00	1 500.00
Chemin graveleux du chalet au Pré à la Dame	m	713	80.17	57 162.00
Boucle autour du chalet et de la future citerne	m	100	44.08	4 408.00
Réserve pour matériaux supplémentaires	t	50	29.50	1 475.00
Réserve pour gravillonnage Pré à la Dame	m ²	300	20.00	6 000.00
Sous-total HT				70 545.00
Rabais	%	2	70 545.00	-1 410.90
TVA 7,7%	%	7.7	69 134.10	5 323.33
Total TTC				74 457.43

Divers et imprévus				
Montant total des travaux HT				185 071.43
Divers et imprévus	%	15	185 071.43	27 760.71
Sous-total HT				27 760.71
TVA 7,7% (divers et imprévus)	%	7.7	27 760.71	2 137.58
Total TTC				29 898.29

Frais d'étude				
Frais de mise à l'enquête publique	bloc	1	4 000.00	4 000.00
Avant-projet (selon facture du 26 janvier 2018)	bloc	1	5 752.00	5 752.00
Projet définitif (demande d'allocation, soumissions, ME, surveillance des travaux et décompte AF)	%	8	185 071.43	14 805.71
Honoraires ingénieur civil (Agri Plan AG)	bloc	1	10 000.00	10 000.00
Sous-total HT				34 557.71
TVA 7,7%	%	7.7	34 557.71	2 660.94
Total TTC				37 218.66

Montants totaux				
Montant total des travaux HT	bloc	1	185 071.43	185 071.43
Divers et imprévus	%	15	185 071.43	27 760.71
Frais d'étude	bloc	1	34 557.71	34 557.71
Sous-total HT				247 389.86
Rabais				-2 293.52
TVA 7,7%				18 872.41
Correction TVA 8,1%				980.39
Total TTC				264 949.14

Le montant total des travaux s'élève à CHF 264'949.-



6. SUBVENTIONS

Ces travaux sont subventionnables par les Améliorations Foncières. Le taux de subvention varie selon la nature des ouvrages. :

- Réfection du chemin : CHF 40.00/ mètre linéaire
: 33 % Confédération/ 49% Canton
- Approvisionnement en eau : 33 % Confédération / 42 % Canton

Sur la base de ces estimations, la Commune peut s'attendre à recevoir un montant de CHF 169'530.00 à fonds perdu.

7. FINANCEMENT

La présente demande est basée sur un devis avec soumissions établi par le bureau Montanum Sàrl, subventions fédérales et cantonales non déduites.

Ce crédit de CHF 265'000.00 sera couvert par un emprunt pour tout ou partie du montant dans la limite du plafond d'endettement et/ou par la trésorerie courante pour le solde.

8. CHARGES FINANCIERES

Cet investissement sera amorti selon les nouvelles règles comptables (MCH2).

Seuls les coûts liés à l'investissement (amortissement et intérêts de la dette) impacteront les comptes de fonctionnement.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, nous vous prions Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE GIMEL

- Vu le préavis No 03-2024 de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission en charge de ce projet
- Oui le rapport de la Commission des finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour



DECIDE

1. D'autoriser la Municipalité à soumettre ces travaux à l'enquête publique.
2. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du chemin d'accès au Mont Bally et l'approvisionnement en eau selon le devis estimatif du bureau Montanum Sàrl.
3. D'allouer un crédit maximum de CHF 265'000.00 TTC, subventions fédérales et cantonales non déduites, pour exécuter ces travaux.
4. De financer ce crédit par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours et/ou par la trésorerie courante.
5. De prendre acte que ces travaux entraîneront des charges d'exploitation supplémentaires composées des intérêts de la dette et de l'amortissement de l'investissement.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 mars 2024.

Au nom de la Municipalité :

Philippe Rezzonico
Syndic

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale



Alpage du Mont-Bailly

Propriété de la commune de Gimel

PLAN DE SITUATION Réfection du chemin d'accès

Légende

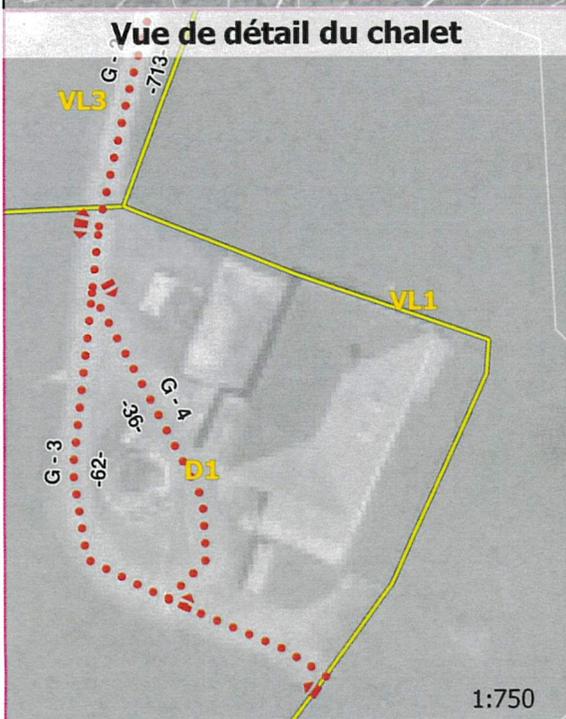
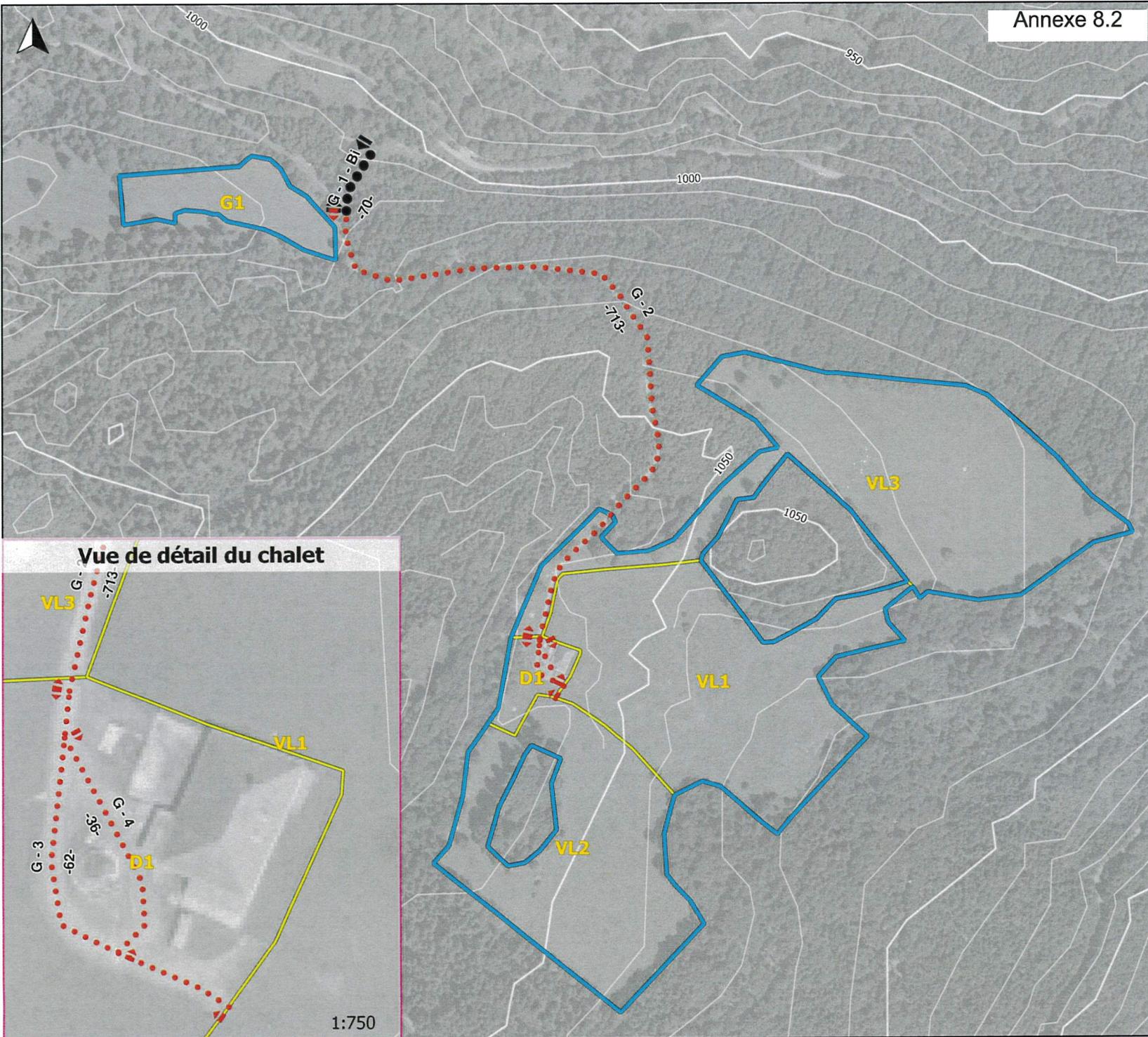
-  Limite d'exploitation
-  Parcs
-  Chemin avec revêtement bitumineux
-  Chemins sans revêtement Réfection à réaliser

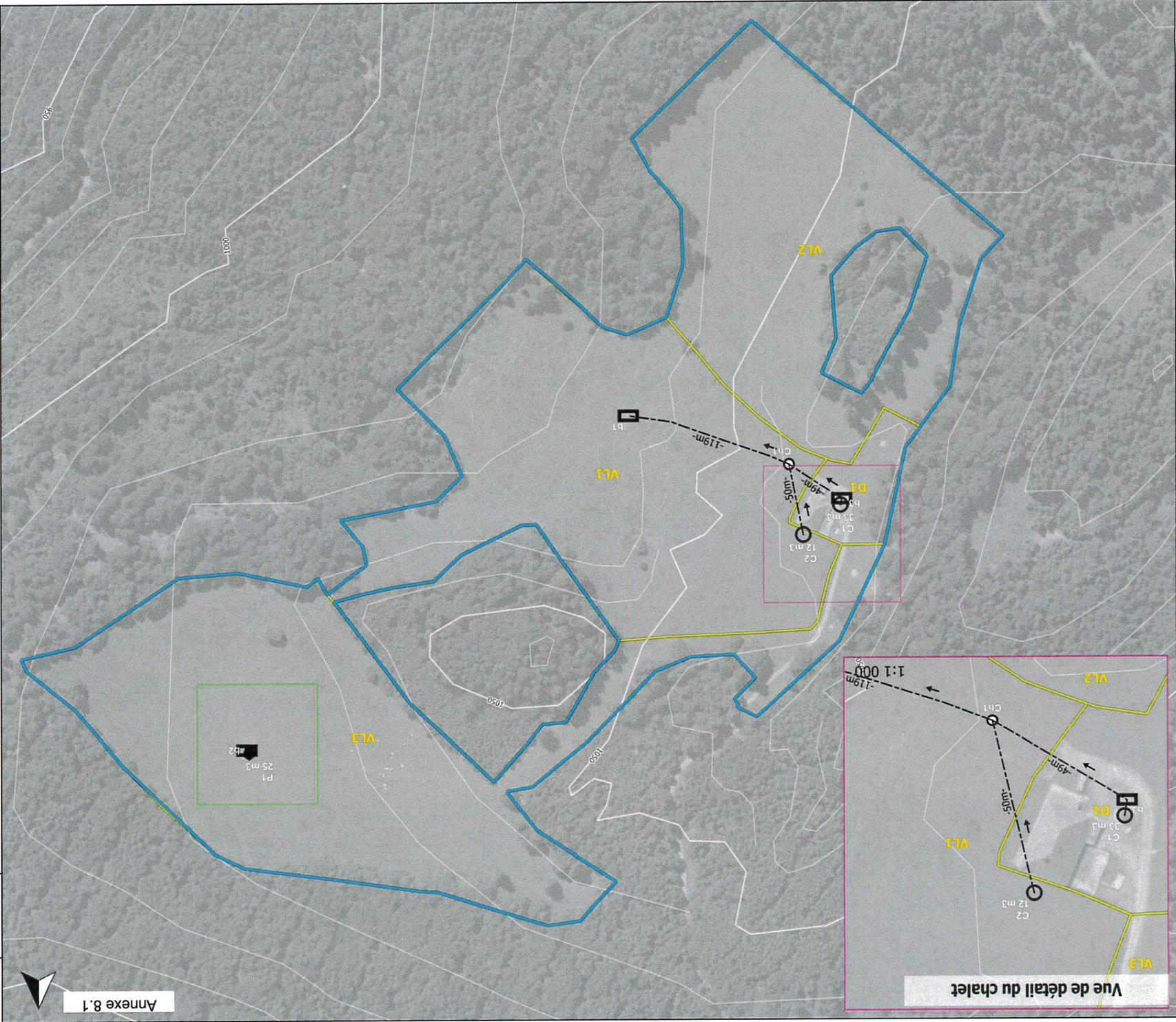
0 100 200 m



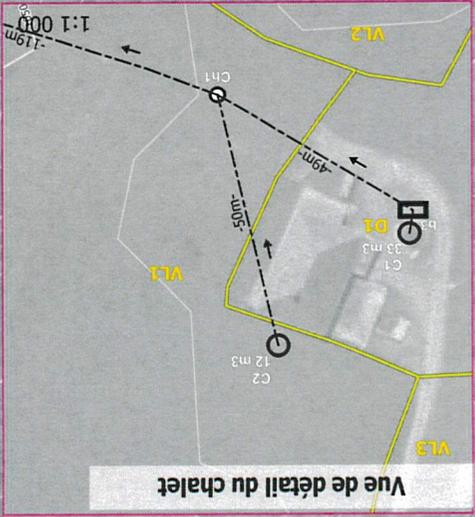
Echelle 1:5 000

Format papier original: A4
Dessinateur: KF
Date 30.11.2023





Vue de détail du chalet



Annexe 8.1



Canton de Vaud
Commune de Gimel

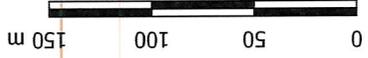
Alpage du Mont-Bailly

Propriété de la commune de Gimel

CARTE D'UTILISATION

Légende

- Limite d'exploitation
- Parcs
- Bassin (B)
- Citerne (C)
- Puit (P)
- Chambre de visite (Ch)
- Conduite
- Ouvrages d'adduction d'eau



Echelle 1:2 500

Format papier original: A3

Dessinateur: KF

Date 30.11.2023

MONTANUM Sàrl

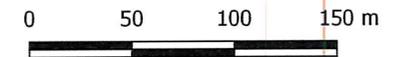
Av. des Alpes 17B
CH-1450 Saint-Croix
Tél. +41 (0)24 454 42 18
info@montanum.ch

Alpage du Mont-Bailly
Propriété de la commune de Gimel

PLAN DE SITUATION
- projet d'adduction d'eau -

Légende

- Limite d'exploitation
- Parcs
- Ouvrages d'adduction d'eau**
- Chambre de visite (Ch)
- Bassin (B)
- Citerne (C)
- Puit (P)
- Conduite existante
- Couleur des ouvrages**
- Existant
- A créer
- A remplacer
- A supprimer
- Emprise nouvelle citerne
- Remblais (approximatif)



Echelle 1:2 500

Format papier original: A3

Dessinateur: KF
 Date 22.2.2024

